



POLITIQUE DE MÉCÉNAT 2024

Direction de l'engagement social et environnemental

Introduction

Une politique de mécénat alignée avec la raison d'être de mc2i

La raison d'être de mc2i, cabinet de conseil en transformation numérique est d'**éclairer et transformer les organisations pour une performance durable, par un numérique responsable, inclusif et de confiance.**

Cette raison d'être exprime l'ambition et le sens du projet collectif du cabinet et démontre clairement la façon dont mc2i souhaite contribuer positivement à la société.

La politique de mécénat de mc2i est alignée sur la mission du cabinet afin de créer un impact durable dans la société tout en favorisant des relations positives avec les parties prenantes.

Les activités de mécénat soutiennent des projets locaux ou des organisations caritatives qui contribuent à l'amélioration de la société et qui sont alignés avec la politique RSE et les valeurs du cabinet. Elles peuvent porter sur du mécénat financier, en nature ou de compétences.

Le mécénat au cœur des actions RSE du cabinet depuis de nombreuses années

mc2i mène depuis de nombreuses années des actions de mécénat et implique ses collaborateurs dans cette démarche afin de les faire contribuer positivement à la société.

La création d'un Club Développement durable en 2007 puis de mc2i Initiatives en 2017, ont permis aux collaborateurs de proposer des actions et de développer une communauté d'intérêt concourant à la réalisation de nombreuses actions de mécénat notamment vis-à-vis du monde associatif.

En 2020, le cabinet a également lancé le mécénat de compétences permettant à ses collaborateurs de s'impliquer aux côtés d'associations sur leur temps d'intermission. Enfin, mc2i est aussi très actif auprès des universités et écoles en soutenant le monde académique par des conventions de mécénat.

En 2023, mc2i fait évoluer sa politique RSE et réaffirme l'importance du mécénat via l'engagement "Faire de nos parties prenantes des partenaires pour le développement durable".



La Grande Cause

La politique de mécénat de mc2i animée par une grande cause

Les actions de mécénat mc2i visent une portée locale, permettant d'intervenir dans des actions en lien avec notre métier. Les actions peuvent porter par exemple sur les sujets en lien avec l'accompagnement et le conseil, l'impact social et environnemental du numérique, l'entrepreneuriat et l'innovation, l'égalité des chances et l'insertion dans le monde du travail ou dans l'éducation. Les engagements collectifs sont également privilégiés.

mc2i a décidé dans le cadre de son mécénat de définir une grande cause. Cette grande cause a pour but d'orienter une partie de nos investissements humains et financiers afin de renforcer l'impact de nos actions envers un sujet que nous jugeons important et envers lequel mc2i peut avoir un impact concret.

La grande cause ne constitue pas l'ensemble des actions de mécénat du cabinet, ni l'ensemble des actions liées à notre politique RSE : c'en est un élément constitutif, qui contribue à la mise en œuvre de certains de nos engagements et permet de fédérer les initiatives et actions auprès de toutes nos parties prenantes. Cette grande cause s'inscrit dans une durée de 18 mois.

Notre grande cause de l'année 2024

Cette année, le thème choisi est celui de **l'insertion et de la réinsertion dans la vie active**. L'objectif est d'associer sensibilisation, actions concrètes et financement pour accompagner des personnes sur le point de s'insérer dans le monde du travail (des lycéens ou des étudiants, issus notamment des zones rurales ou de quartiers prioritaires) et celles cherchant à le réintégrer d'une manière ou d'une autre : les personnes en reconversion, les personnes en situation de handicap, ou toute personne qui, en raison de situations personnelles diverses, ont été éloignées de l'emploi à un moment donné de leur vie.

“ L'insertion et de la réinsertion
dans la vie active. ”



Durée des engagements

La durée des engagements est variable selon les projets et organisations soutenues :
Il peut s'agir d'un soutien ponctuel dans le cadre d'une action bien déterminée.
Le soutien des projets liés à la grande cause est d'une durée de 18 mois renouvelables.
D'autres projets bénéficient d'un soutien permanent.

Type de soutien

mc2i peut offrir un soutien financier (via des dons pécuniaires), matériel (via des dons matériels) ainsi que la mise à disposition de compétences. mc2i peut également offrir un soutien en matière de communication via la mise en visibilité des associations et projets soutenus à l'interne et à l'externe.

Modalités de sélection des actions

Du fait de son activité et de ses implantations, mc2i privilégie des actions à impact local ou national. En outre, compte tenu de sa culture d'entreprise et de ses valeurs, le cabinet privilégie les actions collectives, notamment celles impliquant les collaborateurs.

L'engagement des collaborateurs

mc2i initiatives

En participant aux campagnes mc2i initiatives, les collaborateurs sont acteurs des actions de mécénat. En effet, grâce à ce dispositif, les collaborateurs auront la possibilité de soumettre un projet ou une idée en lien avec la grande cause, répondant ainsi à des enjeux sociaux forts.

Les initiatives proposées peuvent être de nature différente : des initiatives à mener au sein du cabinet, des projets culturels que nous soutenons, des actions conjointes avec des associations etc. Elles doivent avoir pour point commun de répondre à la grande cause.

A titre d'exemple, la mise en place de machine à café en grains proposé par l'entreprise sociale et solidaire "Café Joyeux" au siège mc2i a été proposée par une collaboratrice. Cette initiative répond à un double objectif : ne plus utiliser de capsules à café et contribuer à un projet social vertueux, celui de l'insertion par le travail des personnes en situation de handicap.



Mécénat de compétences

Les collaborateurs s'engagent en faveur de la grande cause par le mécénat de compétences. Via la plateforme Vendredi, les collaborateurs en intermission pourront sélectionner des actions bénévoles qui permettent l'insertion ou la réinsertion dans l'emploi.

Par le mécénat de compétences, de nombreux collaborateurs réalisent des missions solidaires au sein d'associations permettant l'insertion ou la reconversion de certains publics, comme par exemple Solinum (développe des projets numériques à fort impact dans le domaine de l'action sociale) ou encore Les Astroliens (accompagne les personnes de plus de 60 ans dans l'exploration des mondes du numérique).

Suivi et Évaluation

La traçabilité des dons est un enjeu important : un suivi régulier et détaillé de nos dons et des reçus fiscaux est effectué régulièrement avec l'appui de la Direction Financière.

mc2i s'assure également de la bonne mise en œuvre des contreparties définies dans les conventions par des échanges réguliers et transparents avec les associations partenaires.

mc2i

HUMAN FIRST
DIGITAL EXPLORERS



51 rue François 1er
75008 Paris
www.mc2i.fr
01 44 43 01 00

Contact: rse@mc2i.fr